

UN BESOIN EVIDENT D'ADAPTATION

26 décembre 2004 : la planète vit probablement sa première catastrophe vraiment mondialisée. La présence massive des touristes occidentaux lui a en partie donné ce caractère global, ne serait-ce que par ces moyens de communication de l'immédiateté que sont les téléphones portables et l'Internet.

Janvier 2005 : le traditionnel Forum économique de Davos est « épargné » par les manifestations, souvent inutilement violentes, des anti-mondialistes. Ceux-ci ont cédé la place aux interventions sur-médiatisées des vedettes du show-business.

Deux événements a priori sans rapport entre eux, mais qui tous deux sont symboliques d'un monde qui change : il vit à l'heure de l'immédiateté, au rythme de l'émotionnel, selon les principes du spectacle et de la mise en scène télévisuelle.

Ces événements nous interpellent aussi au moment de tirer le bilan annuel au Centre de Genève. Depuis plusieurs années nous sentons en effet confusément que la militance traditionnelle s'essouffle, que les clés de lecture habituelles ne sont plus pertinentes, que le monde change à cause d'innovations techniques ou d'initiatives nouvelles.

Les questions sont aujourd'hui posées, au monde entier, comme à tous ceux qui s'engagent dans la vie internationale genevoise, avec des moyens voisins de pas grand-chose. Que faire et comment ? Comment nous organiser ? Où poser les pierres, petites ou grandes, susceptibles d'influer le cours des choses ? Avec quelle durée ?

Le Centre de Genève devra aborder de front ces questions s'il entend rester une voix efficace au service des sans-voix. Demain le Centre sera peut-être moins un lieu géographique que le cœur d'un réseau virtuel, capable de réunir, sur des dossiers particuliers ou à des moments importants, un maximum de gens et d'organisations désireux de s'engager. Il faudra alors allier vitesse de réaction et durée de l'engagement, capacité d'innovation et fidélité aux principes.

Le monde a changé, certes. En avons-nous vraiment tiré les conséquences et (suffisamment) adapté nos formes d'engagement et méthodes de travail ?

Marc Savary, président CCIG

2004 : une année riche en événements pour le CCIG

Aujourd'hui, le CCIG fournit des services diversifiés et des prestations adaptées aux demandes, en interface entre les institutions internationales et les organismes ou associations travaillant dans la société civile. C'est ainsi que le CCIG continue d'offrir les services suivants : Appui aux OIC dans leurs relations avec les institutions internationales de la famille des Nations Unies et d'autres organisations internationales inter-gouvernementales ou non-gouvernementales. Le Centre facilite aux OIC qui sont représentées à Genève ou qui participent à des réunions internationales à Genève, leur coordination en vue de leur participation active à la Commission des droits de l'homme, à la Conférence internationale du travail, aux sessions de l'Organisation mondiale du commerce, etc.

Recherches et publications Le CCIG organise des conférences, des rencontres, des visites à la demande ou à l'intention de personnes extérieures au CCIG et aux OIC.

Par ailleurs, le CCIG publie un Bulletin trimestriel dont les thèmes sont liés à l'actualité des Nations Unies. Il met à jour régulièrement un site Web sur lequel on trouve les dernières informations relatives à ses activités.

Formation comprend les sessions de formations aux réalités internationales organisées chaque année à la fin du mois d'octobre (2 jours), sur des thèmes de l'actualité internationale au regard d'un engagement chrétien : l'extrême pauvreté, l'information, le développement durable, les « Objectifs du millénaire », etc.

Dès 2006, une session annuelle de 3 jours d'initiation aux organisations internationales, permettra aux militants de base des mouvements catholiques ou aux cadres paroissiaux de s'initier au fonctionnement des institutions internationales.

Relations extérieures Le CCIG entretient des relations avec les différentes instances de l'Eglise catholique romaine de Suisse ainsi qu'avec la nonciature. Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités de plaidoyer dans le domaine des droits de l'homme, des migrations, des problèmes économiques et de commerce international, etc. les OIC ont besoin de travailler en réseau et d'entretenir des contacts avec d'autres ONG, des organisations internationales, des missions diplomatiques... Le CCIG est à leur disposition pour les aider à développer ces contacts, à organiser des rencontres, à servir de " facilitateur " lors de préparations de grandes conférences internationales.

Qu'avons-nous fait en 2004 ?¹

• Journées d'information sur les Droits de l'Homme (février 2004)

Le Centre a organisé une journée d'information et de préparation à la 60ème session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, en collaboration avec différentes personnalités du monde des ONG impliquées dans le travail de la Commission.

Cette réunion qui a duré deux jours a réuni des représentants de 12 OIC participant à la session de la Commission des droits de l'homme, un représentant de la nonciature ainsi que Mgr Nelson Viola, assistant ecclésiastique de la Conférence des OIC et de Caritas Internationalis, venu prendre un premier contact avec les OIC à Genève. Cette rencontre a permis de mieux définir la relation entre la Mission du Saint-Siège auprès des organisations inter-gouvernementales à Genève et celles des organisations non gouvernementales catholiques ayant un statut consultatif. Cette rencontre a également permis de mettre en évidence le rôle du CCIG, au service des OIC et de la Conférence des OIC, pour faciliter ces relations. Le Centre doit devenir non seulement le forum naturel des OIC à Genève mais également le lieu de diffusion de l'information en provenance et à destination des différentes parties impliquées dans les négociations internationales.

• Table Ronde des OIC en relation avec la CIDSE sur l'OMC (mai 2004)

Le CCIG entretient des contacts réguliers avec la CIDSE (Coopération internationale pour le développement et la solidarité) et certains de ses membres. C'est ainsi qu'une Table ronde conjointe CIDSE/CCIG a eu lieu le 27 mai 2004 sur le fonctionnement de l'OMC et le rôle des ONG. Faisant suite au symposium international annuel de l'OMC sur le thème « Le multilatéralisme à la croisée des chemins » destiné aux ONG (25 au 27 mai 2004), cette Table ronde a permis à Bob van Dillen, responsable des questions de commerce et de sécurité alimentaire de la CIDSE et à Matt Griffith, économiste à la CAFOD (Catholic Agency for Overseas Development of the Catholic Church in England and Wales) d'expliquer aux 25 représentants

¹ Pour plus de détails sur les différentes activités du Centre, merci de consulter le site Internet www.ccig-iccg.org sous la rubrique "Documentation"

► d'OIC et autres ONG – présents au symposium mais parfois un peu dépassés par le langage très technique des différents séminaires - ce qu'est l'OMC, ses buts et son fonctionnement.

Pour illustrer ces propos, Jean-Claude Michellod de Caritas Internationalis et Yves Soudan de Franciscains International, d'une part, Eric Adja, directeur de l'IRED (Innovations et Réseaux pour le Développement) et Nadia Ouriemchide « SOS Faim Belgique », d'autre part, ont présenté les conclusions des missions respectives qu'ils ont effectué au cours du printemps 2004 dans un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest. La première mission avait pour but d'analyser les causes et les conséquences économiques de la crise de la filière coton dans ces pays², la seconde d'enquêter sur les conditions déplorables dans lesquelles sont exportées, de pays européens, des volailles congelées vers ces pays d'Afrique de l'Ouest en l'absence de tout contrôle sanitaire et bien souvent douanier. Les orateurs ont ainsi mis en évidence d'une part les conséquences dramatiques pour les PVD d'une « mondialisation sauvage » que les règles de l'OMC tenteraient de limiter et, d'autre part, le rôle moteur des ONG « citoyennes » pour développer un dialogue plus démocratique et surtout plus transparent avec « ceux qui nous gouvernent ».

● Conférence internationale du Travail (juin 2004)

Incontestablement les questions économiques, en particulier celles liées au monde du travail, constituent une priorité pour la réflexion et les activités du Centre. C'est pourquoi, plusieurs OIC, en particulier JOCI, MMTC et FIMARC auxquels s'était joint, cette année, le représentant de l'UNIAPAC (Union internationale chrétienne des dirigeants d'entreprises), qui participent chaque année à la Conférence internationale du travail, utilisent le Centre comme lieu de rencontre et d'échange avec d'autres ONG présentes au BIT. Comme chaque fois qu'une conférence internationale a lieu à Genève, le Centre contribue à l'organisation de rencontres entre OIC et les ONG proches pour assurer une présence plus visible et efficace lors des travaux de ces conférences.

En 2005, un des rapports examinés par la Conférence Internationale du Travail (CIT) portera sur le travail des jeunes. La JOCI et MIEC/Pax Romana ont demandé l'aide du CCIG pour coordonner les préparatifs de cette session de la Conférence. Ces OIC souhaiteraient, en effet, organiser une exposition sur le thème du travail des jeunes dans le cadre de la CIT.

² Commerce non équitable, le coton. Agir au niveau local et international. Un rapport Caritas - CIDSE, septembre 2004, 52 p.

● Site WEB

Au cours de l'année 2004, le CCIG a travaillé, en collaboration avec l'IRED, sur le contenu et la présentation de son site Internet (www.ccig-iccg.org).

Outre des informations sur le fonctionnement du CCIG (statuts, historique, membres du Comité, structure), son programme d'activités pour l'année en cours, les visiteurs peuvent également y trouver la synthèse des principales réunions organisées au CCIG, le texte des interventions de conférenciers qui ont participé aux différentes sessions organisées par le CCIG ainsi que certains articles importants touchant aux activités des OIC : réfugiés, sans-papiers, activités des OIG, etc. Le site est régulièrement mis à jour chaque mois.

● Bulletin du CCIG

C'est un bulletin trimestriel d'information dont le premier numéro est paru en décembre 2003 qui permet aux correspondants du Centre d'entretenir un contact avec lui et de suivre ses activités. Les articles sont écrits par les acteurs de la vie internationale à Genève ; ils sont publiés dans la langue de leur auteur ; un résumé soit en français, soit en anglais permet d'en comprendre le sens.

Bulletin n° 1

Automne 2003 / La communication

Bulletin n° 2

Mars 2004 / Rôle des OIC au sein des OIG

Bulletin n° 3

Juin 2004 / Combattre l'extrême pauvreté

Bulletin n° 4

Septembre 2004 / L'économie solidaire

Bulletin n° 5

Décembre 2004 / Migrants – réfugiés – Sans papiers

Bulletin n° 6

Mars 2005 / Rapport d'activité du CCIG

Formation, accueil et coordination : les trois défis du Centre en 2004

● Session sur la « Recherche de financement des OIC » (mars 2004)

A la suite d'une première session organisée en mai 2003 sur le « lobbying » le Groupe de travail de la COIC « Événements internationaux » a choisi d'organiser à Genève une seconde session de formation sur « la Recherche de fonds » animées par Fernand Vincent et Daniel van Espen. Cette session de deux jours à laquelle ont participé 32 personnes représentant 26 OIC a permis aux responsables du groupe de travail de préparer un document de synthèse qui a été adressé aux OIC. Il convient de relever que c'est

la première fois qu'un nombre aussi important de dirigeants d'OIC (présidents, secrétaires généraux et trésoriers) participaient à une session de formation organisée conjointement par la Conférence des OIC et le CCIG. Dès lors, le caractère politique de cette session a rivalisé en importance avec l'aspect technique. En effet, les participants des OIC, au plus haut niveau international, ont abordé dans les discussions du séminaire ou entre les sessions de formation, de nombreuses questions touchant à la politique de la COIC, à la mise en commun et à la réalisation des réflexions ainsi que du plan d'action décidé à l'AG de la Conférence des OIC de Rome de décembre 2003.

Le programme de la session était construit autour de quatre axes : l'inventaire des besoins des OIC en recherche de financement, les outils de la recherche de financement et l'inventaire des donateurs potentiels, les stratégies de recherche de financement, le point de vue d'une agence de financement (la CIDSE).

● Session de formation aux réalités internationales (octobre 2004)

En 2004, le Centre avait choisi un thème propre à rassembler des représentants de nombreuses ONG et d'institutions religieuses : « L'extrême pauvreté : un défi aux droits humains ? »

C'est à l'organisation internationale « ATD Quart Monde » que nous avons demandé d'introduire le sujet sous un double éclairage : celui de la spiritualité du Père Wresinski avec le Père Marc Leclerc, et celui d'une analyse de la réalité sociale au quotidien de l'extrême pauvreté avec Jean Tonglet. Le lendemain Tom McCarthy, ancien haut fonctionnaire à la Commission des droits de l'homme nous a expliqué les mécanismes de fonctionnement de la Commission des droits de l'homme ainsi que ceux que les ONG peuvent utiliser pour faire avancer leurs propositions. Jean Fabre, directeur adjoint du PNUD à Genève, nous a exposé la situation des pays en développement après 5 ans de mise en œuvre des « Objectifs du millénaire » par les Nations Unies en 2000. Il a également expliqué le programme du PNUD pour réduire la pauvreté de 50% au cours de 10 prochaines années. Gérald Sapey, ancien directeur de la Radio Suisse Romande et de la Tribune de Genève a tiré la synthèse de cette session.

● Comité de coordination de la Conférence des OIC (COIC), Genève (octobre 2004)

Le Comité de coordination de la COIC, organe directeur de la Conférence, s'est réuni à Genève du 1er au 4 octobre. Les relations entre la COIC et le CCIG sont régies par un Protocole, signé en

1992. A l'occasion de la session du Comité de coordination à Genève, le président et le secrétaire de la COIC se sont entretenus avec les membres du Bureau du CCIG pour envisager une éventuelle collaboration plus étroite entre les deux institutions.

Pour 2005, le CCIG a accepté la responsabilité de la mise à jour et de la diffusion de l'Annuaire des membres de la COIC.

Profitant de sa présence à Genève, le président de la COIC a chargé le CCIG de lui programmer des rendez-vous avec quelques représentants d'organisations internationales avec lesquelles les OIC travaillent (BIT, PNUD, ONU/SIDA, Conseil œcuménique des Eglises, Conférence des ONG à Genève, ATD Quart Monde). Le Président s'est également entretenu avec Mgr Silvano Tomasi, nonce apostolique à Genève.

● **AG du « Réseau Crescendo » (Réseau pour un vieillissement humain et chrétien) (octobre 2004)**

En 2003 et 2004 le CCIG a participé aux réunions du Conseil d'administration de Crescendo, regroupant plusieurs OIC concernées par le vieillissement. Il avait été décidé, en mai 2004, que le CCIG faciliterait l'organisation de l'AG du Réseau, à Genève, les 2 et 3 octobre 2004. Le CCIG avait également accepté d'apporter son concours à la préparation d'un séminaire international qui aura lieu au Château de Bossey du 8 au 10 octobre 2005 sur le thème : « Pour un vieillissement plus humain et chrétien ». Le CCIG est donc chargé, avec Simone Gebbs, de l'organisation locale de cet événement auquel participeront une cinquantaine de personnes. A cette fin, les organisateurs ont développé des relations avec le réseau d'ONG GINA (Geneva International Network on Ageing) ainsi qu'avec des institutions actives dans le domaine œcuménique).

● **Groupe de travail « Violences faites aux femmes » (octobre 2004)**

Profitant de la présence à Genève du Comité de coordination de la COIC, ce groupe de travail constitué en 2001, a décidé de se réunir à Genève. En effet, plusieurs membres du Comité de coordination participent au groupe de travail.

● **Groupe de travail « Santé » de la COIC.**

Le groupe de travail santé, constitué en décembre 2003, a pour objectif de développer des relations de travail entre l'OMS d'une part, et la Fédération internationale des Associations de médecins catholiques (FIAMC), la Fédération internationale des Pharmaciens Catholiques (FIPC) et le Comité international catholique des infirmières et

assistantes médico-sociales (CICIAMS), seul membre de la COIC ayant un statut consultatif auprès de l'OMS, sur des sujets d'intérêts communs comme le SIDA.

Diverses réunions coordonnées par le CCIG avec le Programme des Nations Unies ONU/SIDA, en 2004, avaient pour principal objectif de jeter les premiers ponts en vue de telles rencontres. L'installation au CCIG, en février 2005, du Père Bob Vitillo, conseiller spécial de Caritas Internationalis dans le domaine du SIDA, devrait faciliter le processus.

● **Visite de prêtres de l'évêché de Moulins accompagnés de leur évêque (septembre 2004)**

L'évêché de Moulins avait sollicité le CCIG pour l'aider à planifier une semaine d'étude sur les questions internationales à l'intention de jeunes prêtres et séminaristes.

Des rencontres ont été organisées avec des organisations telles que ONU/SIDA, le CICR, la Fédération des Sociétés de Croix-Rouge, UNHCR, le BIT, l'OMS ainsi qu'avec le Centre orthodoxe de Chambésy ; le groupe a également visité le Palais des Nations et le Musée international de la Croix Rouge. Ces rencontres leur ont permis de se familiariser avec le travail des institutions internationales à Genève dont les activités les interpellent dans leurs apostolats (émigrants, réfugiés, sans-papiers, malades du SIDA). A cette occasion, Mgr Pascal Rolland, évêque de Moulins, a rencontré Mgr Farine ainsi que des membres de l'Eglise Catholique Romaine de Genève et de Fribourg.

● **Signature d'un accord avec Caritas Internationalis (décembre 2004)**

Une convention a été signée en fin d'année, entre le CCIG et Caritas Internationalis en vue de l'installation en 2005, dans les bureaux du CCIG d'un délégué permanent de Caritas Internationalis auprès des institutions internationales. Dans un premier temps, le Père Robert Vitillo, conseiller spécial de Caritas Internationalis pour les activités liées au SIDA et à la santé s'installera au CCIG.

● **Représentation du Saint-Siège auprès des institutions internationales à Genève**

Les contacts entre le CCIG et la nonciature à Genève se sont poursuivies avec Mgr Silvano Tomasi et Mgr Fortunatus à l'occasion de séances de travail sur la question des droits de l'homme. Le CCIG a également été convié à une rencontre avec le Cardinal Martino, président du Conseil pontifical Justice et Paix, venu présenter à Genève, en novembre, le « Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise ». ■

En guise de conclusion

Le coût d'une présence

Les activités de l'année écoulée, mais surtout plus globalement la mission du Centre de Genève veulent être une action de solidarité. Solidarité avec les plus pauvres, solidarité avec les gens du Sud, solidarité avec ceux qui ne peuvent faire entendre leur voix dans les institutions internationales. Le CCIG ambitionne ainsi d'une certaine manière d'être, sur la place de Genève, la voix des peuples.

Cette solidarité a évidemment un coût : un minimum de permanence et donc de rémunération, un lieu de travail, de documentation et de rencontre, une source d'information et de formation et bien d'autres choses encore, qui représentent annuellement une dépense de l'ordre de 120.000 francs.

Pour l'essentiel, nous pouvons compter, depuis de nombreuses années, sur le soutien des membres et amis de l'Association et surtout de donateurs institutionnels : l'Action de Carême et la Conférence centrale catholique-romaine de Suisse, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD-France), la Fondation Pie XII, la Fondation Rivage, la Conférence des OIC. A cela s'ajoutent des revenus plus modestes provenant des activités, en particulier des inscriptions aux sessions.

Reste que tous ces efforts ne suffisent pas : le budget annuel s'inscrit en chiffres rouges. Il convient alors de rechercher des moyens nouveaux pour faire face, pour développer une solidarité certes souvent peu « visible », mais pourtant importante dans le monde actuel.

Les appels de fonds sont monnaie courante aujourd'hui et certainement une manière de répondre au manque d'engagement bénévole ou de militance. La tendance actuelle est probablement de moins payer de sa personne. Reste à savoir si on est prêt à payer la différence en monnaie sonnante et trébuchante. Monde mercantilisé, certes, mais qui oblige à penser autrement la solidarité.

Serait-ce au fond si grave si la voix des peuples s'exprimait dorénavant par des professionnels salariés plutôt que par des militants bénévoles ? Peut-être pas, mais cela a simplement un prix ... à moins d'être sourd aux appels des peuples à la solidarité. Sûrement pas, si l'engagement volontaire et le don de soi ne sont pas totalement abandonnés. Le monde d'aujourd'hui nous oblige probablement simplement à repenser l'équilibre entre ces deux attitudes.

Nous savons pouvoir compter sur vous pour l'une ou l'autre forme de participation à cet effort de solidarité internationale. ■

Nos ambitions pour 2005

Richard Werly, vice-président du CCIG

Comment répondre aux nouveaux défis né d'un monde où les décisions se prennent de plus en plus vite, et où les exigences de transparence, d'éthique, de participation citoyenne continuent souvent d'être mises de côté par les décideurs, sous la coupe des rapports de force politiques et de la logique reine du profit économique ? Au Centre catholique international de Genève, observatoire idéal des débats qui agitent le Palais des Nations et les organisations onusiennes présentes sur les bords du Lac Léman (HCR, ONU/SIDA, OMS, BIT, OMC, CNUCED...), nous sommes bien placés pour savoir que ces questions seront de nouveau crûment posées en 2005. Or pourtant, cette année peut aussi être celle de formidables opportunités. Rendues l'année dernière par le comité de sages conduit par l'ancien Premier ministre Thaïlandais Anand Panyarachun, les propositions de réforme des Nations-Unies¹ constituent une base de réflexion et de propositions avec lesquelles il faudra compter. En ce qui concerne la place de Genève, les suggestions de réforme d'organes controversés, telles que la Commission des droits de l'homme de l'ONU qui se réunit chaque année au mois de mars, doivent être présentes dans le débat d'opinion. Le CCIG entend y participer à sa mesure, à travers une nouvelle journée d'information, voire une session particulière consacrée aux droits de l'homme et à leur défense. Nous y réfléchissons et les propositions sont bienvenues.

Autre constat, autre calendrier : Genève a été le théâtre, en 2004, de l'une des initiatives de paix les plus originales de ces dernières années.

« L'accord de Genève » sur le Proche-Orient, modèle pour un potentiel règlement final du conflit Israélo-Palestinien, est né sur les bords du lac. Sa conduite, son accent mis sur l'implication d'acteurs de la société civile libérés des obligations qui pèsent sur les responsables politiques en fonction, constituent un modèle. N'y a-t-il pas là une piste à creuser ? Quels sont ces nouveaux « acteurs de paix », artisans d'une diplomatie parallèle enracinée dans la société ? Le CCIG veut mener cette réflexion. L'idéal serait d'agréger autour de nous d'autres bonnes volontés, des partenariats avec d'autres institutions genevoises très impliquées dans ce dialogue des cultures, source de règlement pacifique des conflits. Le Conseil Œcuménique des Eglises est un parte-

¹ Un monde plus sûr : notre affaire à tous. Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement. Nations Unies' 2004, A/59/565.

naire naturel. Le département « ouverture au monde » de l'Eglise catholique de Genève est un autre acteur avec lequel nous envisageons de travailler. Les organisations internationales catholiques regorgent aussi de contacts, et d'exemples concrets, au-delà du monde chrétien, de ces « initiatives de paix ». Nous voudrions, avec vous, avoir le courage de les débusquer et de les faire connaître. En impliquant au maximum des acteurs du Sud.

Troisième ambition : rester ce pôle d'attraction international que nous sommes depuis notre création, en 1950. L'arrivée, dans nos locaux du 1, rue de Varembe, de la représentation genevoise de Caritas Internationalis et du père Bob Vitillo, envoyé spécial de Caritas auprès d'ONUSIDA, est de ce point de vue un atout. Nos bureaux, nos ressources – malheureusement toujours maigres – sont à la disposition des organisations non gouvernementales de passage. Nous sommes, répétons-le, à votre disposition. Sans réseau, sans une présence multiforme aux différents niveaux de la vie internationale, plus aucune action n'est possible. Oui, le CCIG peut être un instrument de lobbying pour les causes qui nous sont chères. Il peut aussi, simultanément, être un lieu de réflexion, de débats, d'échanges. La prochaine deuxième phase du sommet mondial sur la société de l'information qui se tiendra à Tunis mais se prépare à Genève – est un de ces moments clés que nous devons savoir observer et commenter. Nous en sommes convaincus : en 2005, le CCIG continuera d'être ce lieu unique, ouvert sur la Genève internationale. Mais il ne peut pas l'être sans vous : nos amis, nos contributeurs. En un mot : nos partenaires. ■

REMERCIEMENTS

Le Centre catholique international de Genève (CCIG) peut donc présenter un bilan riche et diversifié de son activité au cours de l'année écoulée. Il tient ici à remercier toutes les personnes, le plus souvent bénévoles, qui ont contribué à ce résultat.

Le Centre de Genève se félicite des excellents contacts développés au cours des derniers mois, tant avec les représentants de la Nonciature qu'avec les responsables de l'Eglise locale.

Le CCIG a pu, une nouvelle fois, compter sur le soutien efficace de la Conférence des OIC, de l'Action de Carême des catholiques suisses, de la Conférence centrale de l'Eglise catholique romaine en Suisse (RKZ), du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD / France) ainsi que de la Fondation RIVAGE pour assurer une grande partie du financement de ses activités. Il tient ici à les remercier très chaleureusement pour cette marque de confiance, et surtout pour cet appui manifesté en une période particulièrement difficile.

Calendrier des principales réunions à Genève et ailleurs en 2005

Mars

● 14 mars- 22 avril **ONU** - 61^{ème} Session Commission des droits de l'homme.

Avril

● 20- 22 **OMC**- Symposium public annuel : "L'OMC dix ans plus tard : problèmes mondiaux et solutions multilatérales.

● 22 **CCIG** - Table ronde synthèse du Symposium de l'OMC.

Mai

● 10 **CCIG** - Réunion du Comité du CCIG. Assemblée générale du CCIG.

● A fixer **CCIG** - Session de préparation Conf. Intern. du Travail.

● 16- 25 **OMS** - 58^{ème} Assemblée mondiale de la Santé.

● 27 (15h-18h) New Humanity : "Sport : universal instrument for development and peace bulding"- Palais des Nations.

Juin

● 31 mai- 16 juin **OIT** - 93^{ème} Conférence internationale du Travail : travail des jeunes (Commission des jeunes travailleurs dont MIEC et Pax Romana - JOCI).

● 30 **CCIG** - Sortie Bulletin n°7.

Juillet

● 29 juin- 29 juillet **ECOSOC** - Session annuelle de fonds.

● 6- 8 **G8** - Sommet de Gleneagles (Ecosse).

● 25- 12 août **ONU** - Sous-Commission des droits de l'Homme.

Août

● A fixer (2 jours) Sous-Commission des droits de l'Homme. Forum intersession sur les droits économiques, sociaux et culturels (Forum social).

Septembre

● A fixer **UIT** - Prep Com 3.

● 14- 16 **ONU** (New York) - Sommet "Millenium + 5".

● 30 **CCIG** - Sortie du Bulletin n°8.

Octobre

● 8- 9 **Réseau Crescendo** - Séminaire international à Bossey.

● 17 Journée internationale : Elimination de l'extrême pauvreté.

● A fixer **CCIG** - Réunion du Comité. Session de formation aux réalités internationales.

Novembre

● 16- 18 **UIT** - SMSI à Tunis.

● 18- 22 **COIC** - AG à Jérusalem.

Décembre

● 13- 18 **OMC** - 6^{ème} Conférence ministérielle à Hong Kong.

● 20 **CCIG** - Sortie Bulletin n°9.

COORDONNEES DU CENTRE

Centre Catholique International de Genève 1 rue de Varembe Case postale 43 CH - 1211 Genève 20

Tél. : 00 41 22 734 14 65 Fax : 00 41 22 734 08 78 E-mail : ccig@bluewin.ch Web : www.ccig-iccg.org

Rédacteur responsable Hélène Durand Ballivet

Les textes n'engagent que leur signataire